

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 769

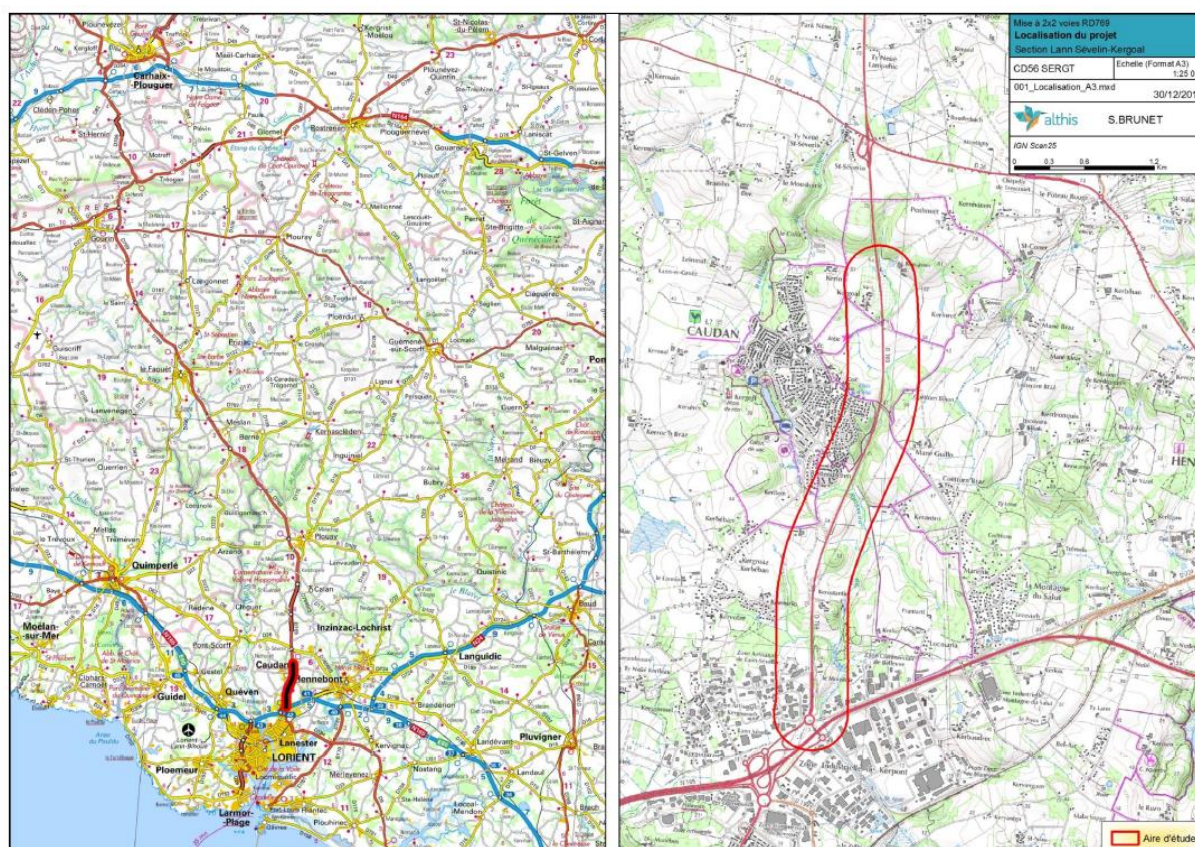
Travaux de mise à 2x2 voies et mesures
compensatoires associées

Commune de Caudan

Septembre 2023

Objet de l'opération

L'opération correspond à la mise à 2x2 voies de la Route Départementale n° 769 sur la section la plus au Sud, au droit du bourg de Caudan, entre le giratoire du Moustoir (Sud) et l'échangeur de Kergohal (Nord).

Plan de situation

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement
Montant de l'opération : 18 M € TTC

Les services techniques départementaux (direction des routes et de l'aménagement) assurent la représentation de la maîtrise d'ouvrage et la responsabilité de la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Contenu des travaux

En synthèse, les travaux consistent à :

- passer la route bidirectionnelle actuelle à 2x2 voies (110 km/h)
- créer 2 points d'échange dénivelés en lieu et place des existants, échangeur de Restendrez et de Kergohal,
- démolir et reconstruire le passage supérieur de St Joseph avec intégration d'une continuité cyclable,
- supprimer les accès à niveau et les rétablir par ailleurs (accès sur réseau secondaire, voie latérale),
- réaliser un réseau d'assainissement séparatif avec bassins multifonctions,
- reprendre tous les ouvrages de traversée hydraulique par des dalots multifonctions,
- réaliser les protections acoustiques (1 merlon et 2 écrans) ainsi que les mesures d'insertion paysagère, mesures compensatoires ou d'accompagnement.

Rappel du processus d'autorisations réglementaires

Le projet a été déclaré d'intérêt public le 23 septembre 2019.

L'arrêté d'autorisation environnementale (regroupant le dossier Loi sur l'eau, la dérogation espèces protégées et le déboisement/défrichement) a été délivré le 27 avril 2023.

A venir l'enquête parcellaire dans le courant de l'automne 2023. A noter que la maîtrise des emprises foncières nécessaires au projet est déjà très avancée en négociation amiable.

Parti architectural sur l'itinéraire

Une étude confiée à un prestataire externalisé (AIA Architectes) a permis aux élus départementaux de valider le parti architectural de l'ensemble des ouvrages d'art prévu sur la section Lann Sévelin – Kergohal et qui sera aussi décliné par la suite sur l'ensemble du programme d'aménagement de la D769 de Lorient à Plouay avec éventuellement quelques reprises d'ouvrages existants. L'idée poursuivie est d'avoir un traitement visuel identifié sur l'itinéraire comme cela a été fait sur la RD767.

Deux approches architecturales étaient demandées pour permettre un choix. Le parti architectural retenu serait une combinaison entre le parti architectural des corniches de la proposition « Expérience Minérale » et le parti architectural des piles et parements des chevêtres et des murs en retour de la proposition « A travers champs ».



Le passage supérieur de Restrendrezen

Un parti architectural décliné ainsi :

- **des corniches** aluminium finition anodisé dont chaque facette capte la lumière du soleil indépendamment
- **des culées et des murs en retour** en béton coulé matricé
- **des piles de pont** en béton lissé avec un design « low poly » rappelle celui des corniches



Passage inférieur de Kergoal

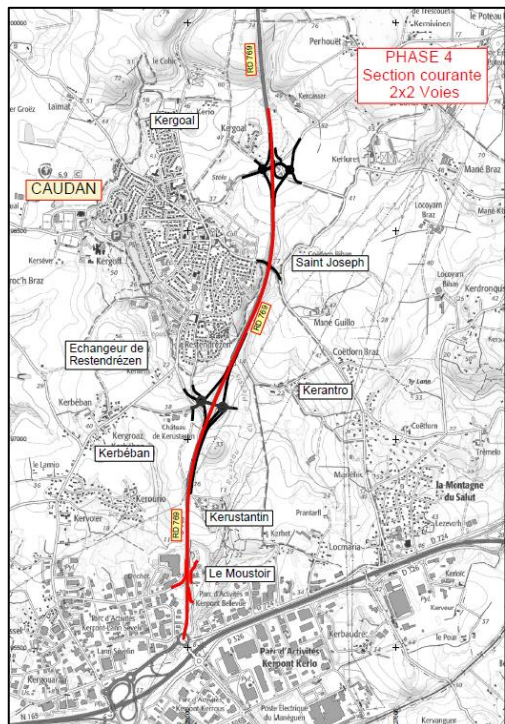
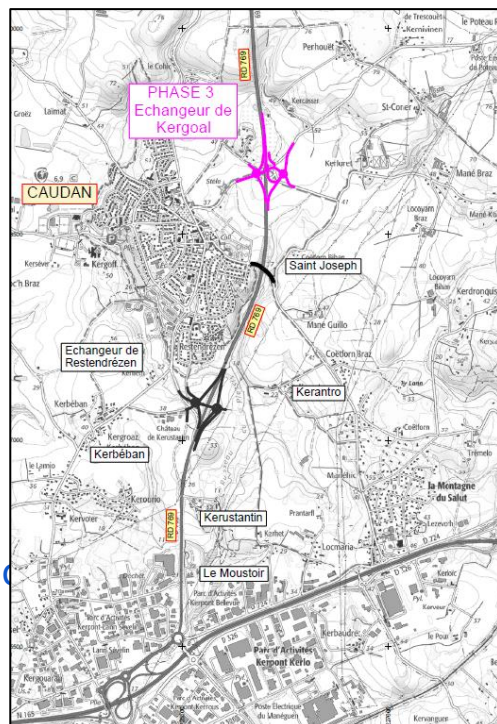
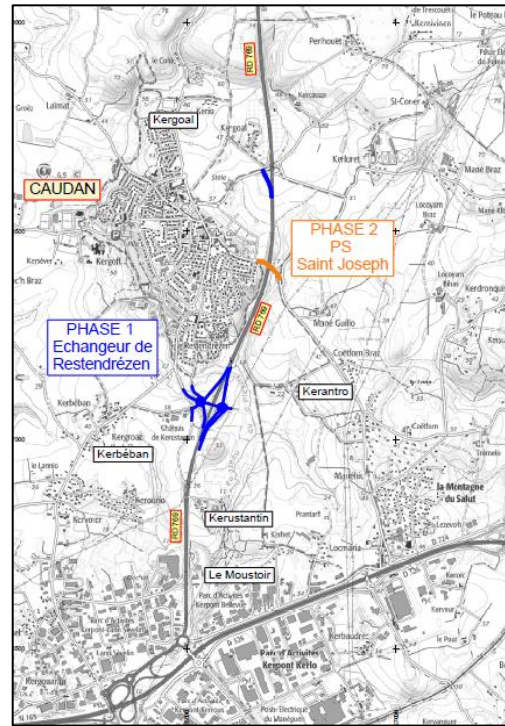
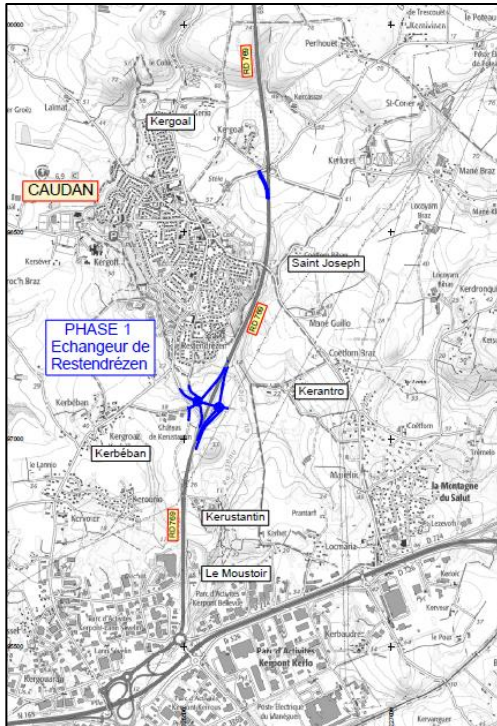


*Le passage supérieur de St Joseph,
la corniche s'étend en hauteur pour former le chiroptéroduct*

Phasage opérationnel

La réalisation des travaux sera décomposée en 4 phases macroscopiques :

1. réalisation de l'échangeur de Restendrézen (y compris le passage supérieur et le remplacement du boviduc métal par un PIGR) et de la bretelle Sud-Ouest manquante à Kergoal, diverses mesures compensatoires préalables,
2. reprise de la rue Saint-Joseph (y compris du passage supérieur et de l'ouvrage hydraulique attendant),
3. réalisation de l'échangeur de Kergoal,
4. réalisation de la section courante (y compris OH et écrans acoustiques).



Planific

Les premiers travaux associés au projet démarreront dès 2023 avec la réalisation des premières mesures compensatoires visant à compenser les impacts du projet. D'autres mesures seront réalisées en 2024.

Les études détaillées s'échelonneront jusqu'à 2026 néanmoins elles ont été organisées de sorte d'engager les premiers travaux, d'optimiser le délai global des travaux et de concilier la contrainte de réalisation d'un chantier maintenant la circulation sur la RD769.

Les travaux principaux commenceront en 2024 avec la réalisation d'une bretelle à l'échangeur de Kergoal (insertion vers Lorient) et la réalisation de l'échangeur à Restendrézen (site de l'actuel tourne-à-gauche).

Egalement en 2024 commenceront les travaux de démolition et de reconstruction du pont St Joseph qui sera allongé et élargi. S'en suivront des travaux de réaménagement de la rue St Joseph afin de permettre la réalisation de la continuité cyclable de la Montagne du Salut.

En 2025 et après la mise en service de l'échangeur de Restendrézen, les travaux seront engagés au niveau de l'échangeur de Kergoal, dernier gros point dur avant les travaux d'élargissement de la route à partir de 2026.

Les travaux s'enchaîneront donc par grandes phases pour une mise en service complète envisagée à ce jour à horizon fin 2028

Exploitation sous chantier

Ces travaux nécessiteront des modifications temporaires de la circulation sur la RD769 et les accès à Caudan. Le détail des conditions de circulation sera communiqué au fur et à mesure de l'avancement des phases.

Compte tenu des niveaux de trafic, le chantier est articulé pour maintenir la circulation sur la RD769 sans opérer de déviations lourdes. Il sera néanmoins nécessaire de réaliser des basculements et de restreindre les points d'échange et d'accès à Caudan.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11

Xavier DOMANIECKI (directeur routes et de l'aménagement) : 02 97 54 83 60 - mail : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.